



La fin de cette année 2009 s'approche. Une année difficile pour beaucoup qui ont pu sentir les effets d'une crise profonde, ne semblant pas encore jugulée.

Parallèlement à cette crise, qui n'est pas une situation propre à la France, le gouvernement annonce de nombreuses réformes inquiétantes pour les usagers et les élus que nous sommes, comme la taxe carbone, la suppression de la Taxe professionnelle ou encore la réforme des collectivités territoriales.

La taxe carbone : plus personne ne doute qu'il soit urgent de changer nos habitudes de consommation énergétique et si l'objectif est de sensibiliser au problème et que son produit serve à investir dans des énergies moins polluantes, pourquoi pas. Sauf qu'on se souvient que le Président de la République a parlé de cette taxe pour compenser en partie la suppression de la taxe professionnelle. Quel rapport avec le sujet ? La dimension particulièrement pénalisante pour les ruraux que nous sommes n'échappe à personne et a été largement dénoncée. Alors, on parle de remboursement partiel dont on ne connaît pas encore les modalités, bref, une belle usine à gaz en perspective qui pourrait bien se transformer en farce carbone.

Dans le prochain numéro j'apporterai quelques réflexions sur la suppression de la taxe professionnelle prévue pour 2010 et ses conséquences sur les finances locales.

En attendant, je disais que 2010 approchait et vous constaterez dans les lignes qui suivent que les associations, les bénévoles et les membres du conseil municipal préparent comme chaque famille ces moments importants que sont les fêtes de fin d'année et le passage à cette nouvelle année 2010. Chaque nouvel an est consciemment ou non un espoir de vie meilleure pour tous ceux qui souffrent.

Alors je terminerai ces quelques lignes en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

### **Travaux des locaux techniques :**

Ils sont terminés et petit à petit notre employé Jean-Robert s'installe dans son nouvel atelier.

Un grand merci aux différents élus et bénévoles qui, selon leurs compétences, se sont impliqués sur ce chantier, ainsi qu'à Jean-Robert qui est venu leur prêter main forte tous les samedis matin, bénévolement.

L'inauguration de cette réalisation sera célébrée le samedi 28 novembre à 11 heures et chaque concitoyen y est invité pour une petite visite des lieux.

### **La gendarmerie communique :**

Le dispositif anti-cambriolages mis en place habituellement pour les vacances estivales est également opérationnel lors de toutes les vacances scolaires.

Si vous partez en vacances, signalez votre départ à la brigade de gendarmerie de Giromagny par téléphone ou par courriel :

**cob.giromagny@gendarmerie.interieur.gouv.fr**

### **Aménagement de l'étage de la Mairie :**

Territoire Habitat a présenté l'avant projet à la municipalité le 4 novembre.

Il constitue à la création de 2 logements de type 2. Ce projet sera soumis au Conseil Municipal du 17 décembre prochain et si ce dernier se prononce favorablement, les logements pourraient être disponibles en 2011; à suivre...

### **Bientôt les décorations de Noël :**

Un groupe de travail planche actuellement sur le sujet, si vous souhaitez vous investir aux côtés de celui-ci, prenez contact avec Françoise, Isabelle ou Véronique par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

### **Limitation provisoire de l'usage de l'eau :**

Intervenue le 1er septembre, l'arrêté préfectoral du 6 novembre dernier abroge la limitation provisoire de l'usage de l'eau, en considération de la situation hydrologique actuelle.

### Activités à venir :

- Les **28 et 29 décembre**, Auxelles-Haut organise son 20ème marché de Noël. Pour l'occasion, chaque commune du CCHS décorera un sapin à l'entrée du marché de Noël. Celui de Lachapelle sous Chaux sera décoré sur le même thème que la décoration de la mairie de notre commune. Rendez-vous nombreux au marché de Noël d'Auxelles-Haut.
- Le **13 décembre**, le repas des anciens du village avec les élus sera organisé par le CCAS ;
- Le **19 décembre**, le Noël des enfants du village ;
- Le **31 décembre**, le repas de la Saint Sylvestre organisé par la municipalité ;
- Le samedi **9 janvier 2010** à 11 heures, cérémonie des vœux du maire en compagnie des personnalités et des élus locaux. Tout le village y est convié, reprenez dès maintenant cette date.

### Pandémie grippale :

Il semblerait que cette pandémie tant annoncée soit sur le point d'arriver.

La commune s'est équipée de 200 masques pour la protection de son personnel. Ces masques ont coûté 0,26€ pièce.

Devant les prix exorbitants affichés dans les points de vente nous nous proposons de centraliser les commandes pour les personnes qui souhaiteraient s'équiper. Pour cela, appelez la mairie avant le 27 novembre à 18h30. Pensez que les masques doivent être changés toutes les 6 heures.



PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A(H1N1)

### CENTRES DE VACCINATION

Centres de vaccination		Adresse	Jours et horaires d'ouverture
VALDOIE	Salle Mille Clubs - Centre Jean Moulin	Rue Jean Moulin VALDOIE	Mardi et jeudi 09h00 à 13h00
ETUEFFONT	Salle polyvalente de l'EISCAE	Grande Rue ETUEFFONT	Mardi et jeudi 09h00 à 13h00
FAVEROIS	Halle sportive - Salle polyvalente	3 bis, rue de Delle FAVEROIS	Mardi et jeudi 09h00 à 13h00
BELFORT	Anciens locaux association IDEE	4, rue Jean-Pierre Melville BELFORT	du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00

Il est possible de se rendre dans un centre de vaccination différent de celui indiqué sur le courrier joint au bon de vaccination que vous avez reçu.

Pour toutes questions relatives à la campagne de vaccination, contactez la Préfecture au

**03.84.57.16.94**

(de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

En dehors de ces horaires, un message rappellera les jours et heures d'ouverture des centres de vaccination

### A l'intention des bouilleurs de crus :

A compter du 1er octobre 2009, les formalités de distillation sont prises en charge par le :

Bureau des douanes de VESOUL - ZI Vesoul Ouest - BP 381 - 70 014 VESOUL

Tél. : 03 84 76 23 44 – Courriel : r-vesoul@douane.finance.gouv.fr

qui assurera la réception, le recouvrement et le contrôle des déclarations de distillation en lieu et place du bureau de Belfort.



### **Attention, courriers électroniques frauduleux :**

Le 6 octobre 2009, la direction générale des finances publiques informe les contribuables de l'existence de courriers électroniques frauduleux (technique dite du phishing)

La direction générale des finances publiques a été informée de la circulation de courriers électroniques frauduleux adressés à certains contribuables par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du ministère du Budget.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) ainsi qu'un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La direction des finances publiques, totalement étrangère à cet envoi, rappelle qu'en aucun cas elle ne fait des envois de ce type aux contribuables pour leur demander des informations. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

### **Elle incite fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages.**

La DGFIP mène une politique active et constante contre ces pratiques illégales. Les usagers pourront transmettre à nos services ces courriels, afin d'appuyer l'action judiciaire que la DGFIP entend engager, puis supprimer ce message de leur boîte aux lettres électronique.

### **Activités passées :**

Les dernières activités, vide-grenier, journée porte ouverte au musée Gantner, loto du Club des Chaperottes, soirée friture, ont rencontré un grand succès.

Chaque fois elles se sont déroulées au complet, sauf bien sûr pour le musée Gantner où ce n'était pas limité par la place et où environ une bonne centaine de nos concitoyens ont pu découvrir ou redécouvrir ce magnifique site.

Un grand merci à la famille Gantner pour avoir permis la réalisation de cette journée et pour ses cadeaux :

- 1 lithographie pour le loto dont ce fut le gros lot ;
- 1 lithographie pour la tombola du repas des anciens ;
- 2 lithographies pour la mairie.

Cette journée fut un succès et appelle à être renouvelée à l'identique ou sous une autre forme.

Nos bonnes relations avec MM. GANTNER permettront la réflexion et la mise sur pied d'une manifestation en partenariat pour 2010.

Un grand merci aussi aux associations, aux bénévoles et aux membres de la municipalité qui ne comptent pas leurs efforts pour que ces manifestations soient toutes des succès.

### **Le club des Chaperottes :**

Le loto du 17 octobre a été un franc succès et nous remercions toutes les personnes du village et leurs amis qui sont venus jouer. Un grand merci aussi à tous ceux qui nous ont aidés pour l'organisation, l'animation et le bon déroulement de cette soirée.

### Sortie à Fribourg en Brisgau le mardi 8 décembre

Au programme :

- visite guidée de la vieille ville
- repas au restaurant
- après-midi libre pour se promener au marché de Noël et faire du shopping.

- Départ : 8h30 retour : 18h30

- Transport : mini-bus - Prix : 25 euros

Renseignements, inscriptions pour le 28 novembre 2009. Françoise Roesch tél. 03 84 29 23 81

### Et toujours...

Le mardi après-midi, balade (quand le temps le permet) ou jeux .

Le jeudi après-midi, cartes.

Sorties aux thermes toutes les 6 semaines.

Venez nous rejoindre, faites nous part de vos souhaits... Nous vous accueillerons avec plaisir.

## ***L'AIPE devient « les Zébulons » :***

Association indépendante de type loi 1901, dirigée par un comité élu chaque année en assemblée générale à laquelle sont conviés tous les parents des élèves.

### **Pourquoi adhérer aux Zébulons ?**

« Les Zébulons » est une équipe de parents dynamiques, bénévoles et motivés qui souhaitent s'impliquer dans la vie de l'école de leurs enfants tant sur le plan animations extrascolaires que sur le plan sorties scolaires.

### **Que fait l'association ?**

- elle assure des animations en dehors de l'école telle que le passage du Saint Nicolas avant les vacances de Noël, le loto pour enfants, la chasse à l'œuf, le repas de fin d'année des CM2 ;
- elle participe financièrement à la réalisation de projets proposés par les enseignants. (aide à quasiment toutes les sorties en bus, achat de livres)

### **Quelles sont ses ressources ?**

Vos cotisations, les actions de ventes (comté, filets de truites) et les subventions.

### **Ce sont les enfants qui en profitent et c'est la motivation des Zébulons !**

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés dans le R.P.I,**

**alors n'hésitez plus, rejoignez les !**

L'AIPE a changé de nom sur proposition de Jean-Marie THIERY lors d'une des dernières réunions à laquelle il a participé avant son brutal décès, nous lui rendons un dernier hommage pour son investissement au sein de l'association et d'une manière générale pour sa disponibilité continue pour le bénévolat auprès de l'équipe municipale.

La nouvelle Présidente à laquelle nous souhaitons la bienvenue : Mme JANIN Rachel : 03 84 29 23 61

## ***Aide alimentaire de la Croix Rouge de Giromagny :***

La Délégation locale Croix Rouge de Giromagny organise une distribution d'aide alimentaire (denrées non périssables) pour les personnes en situation précaire. Pour en bénéficier, seules celles munies d'une demande écrite de l'assistante sociale ou du CCAS, précisant le nombre de personnes, pourront se faire inscrire au local Croix Rouge 9, rue des Casernes à Giromagny.

La distribution des colis se fera le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, à compter du 18 novembre 2009 et jusqu'au 21 avril 2010.

## ***Monoxyde de carbone : Danger***

Ce gaz est toxique et touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage ou d'un moteur à combustion tels que : chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol, appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint, groupes électrogènes, engins à moteurs, panneaux radiants à gaz, etc...

Alors **avant l'hiver**, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations, appareils et conduits d'évacuation des fumées ou gaz.

Veillez à une bonne ventilation de votre logement. Maux de tête, nausée, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans ce cas : Aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux, appelez les secours :

- 112 : numéro unique d'urgence européen ;
- 18 : sapeurs pompiers ;
- 15 : samu.

## ***Ça m'énerve !!!***

Encore des ordures qui traînent par terre à l'éco-point. Il paraît que les garde-nature ont épinglé deux personnes le mois dernier... j'espère que cela leur servira de leçon.

Et des dépôts sauvages au niveau de la rue de Bellevue et du chemin de la Côte le Saint... ah ça m'énerve.

Et cette haie qui dépasse les 2 mètres de haut et les limites du terrain... tout le monde se moque de tout... il faudrait bien qu'elle soit taillée. J'espère que toutes les branches coupées seront mises à l'éco-point et pas brûlées sauvagement en enfumant tout le monde !

Et ces chiens qui aboient toute la journée et même la nuit... mais que font leurs maîtres ? C'est dingue ça ! Ils pourraient les faire taire ! Et pourtant j'aime les animaux...

J'ai encore vu ce matin des cartons avec les poubelles, du verre aussi... c'est pourtant pas compliqué de faire du recyclage ! Et la planète ? Tu vas voir quand les ordures seront facturées au volume... j'en connais qui vont faire une drôle de tête !

Encore une voiture stationnée sur le trottoir... rien à faire des piétons et de gêner la visibilité ! Rien à faire non plus d'enfoncer les trottoirs qui ont à peine 2 ans !

Le râleur



### **Côté cimetières :**

Nous réactualisons le règlement des deux cimetières de la commune, celui du pied de l'église, intercommunal (avec Sermamagny) et le cimetière route de Chaux. Plus complet et répondant aux exigences actuelles de sécurité, en conformité avec la loi et les tendances communautaires (notamment pour les columbariums), ce règlement traite des dispositions générales, des terrains non concédés, des concessions (30 et 50 ans), des inhumations et taxes municipales. Validé en principe prochainement par le conseil municipal, et intégrant aussi la présence d'un columbarium budgétisé pour 2010, il sera affiché aux entrées des deux lieux de sépulture.

Bien que cette loi nouvelle ne s'impose que pour les communes de plus de 2000 habitants, il apparaît judicieux et souhaité de répondre aux demandes faites de columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un ossuaire dans le cimetière route de Chaux.

En ce qui concerne la collaboration pratique avec la commune de Sermamagny, nous avons approuvé conjointement un accord amiable qui délèguera un employé communal régulièrement aux travaux dans le cimetière commun. Hormis les travaux de nettoyage et de désherbage, il nous faudra araser toutes les pièces métalliques pointues des grilles, pour des raisons de sécurité. Donc, nous demandons aux ayants-droits de concessions, de prendre contact avec la mairie pour ces travaux qui leur incomberont, la commune se chargeant des travaux sur les tombes dont manifestement, plus aucun ayants-droit ne se déclare.

En outre, pour une administration plus claire du « vieux » cimetière, nous faisons appel soit à vos souvenirs, soit à d'anciens documents qui permettraient de savoir qui est enterré dans différents « carrés », car la mairie, étrangement, ne dispose d'aucun plan ni registre.

### **Les jeux d'ici et d'ailleurs:**

Le Centre Social et Culturel de la Communauté de Commune de la Haute Savoureuse (CCSCHS) informe que les « **jeux d'ici et d'ailleurs** » font escale à Lachapelle Sous Chaux.

Cette année, c'est notre village qui accueillera cette onzième édition organisée par le centre socioculturel la Haute Savoureuse. L'idée est de prendre le temps de jouer ensemble, en famille et entre générations.

Venez donc découvrir (ou redécouvrir) les jeux de réflexions et d'adresse, les jeux de maintenant et ceux de votre enfance... les insolites et les « sur dimensionnés ». Les jeux d'ici et ceux d'ailleurs...

Tout le monde peut participer et c'est gratuit. Une seule condition : les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Un goûter clôturera cette journée.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, **le mercredi 16 décembre 2009**, de 14h00 à 17h00 à la salle communale.

Les animateurs du centre

### **Le « ciné » :**

Communiqué du ciné organisé par le centre socioculturel :

- Samedi 21 novembre 2009 : « le petit Nicolas », de Laurent Tirard, à 20 h 30, au théâtre des 2 Sapins à Giromagny
- Samedi 5 décembre 2009 : « Toni », (film de Jean Renoir) à 20 h 30, au théâtre des 2 Sapins. Ce film tout public, fait partie de la programmation du festival « entrevues ».

• Tarifs :

2,5 € pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans

3,5 € pour les adultes.

Les bénévoles ciné

## Animations :

Le Comité Consultatif Animation se réunira mardi 8 décembre à 20h00 dans la salle du Conseil. Au programme de cette réunion : préparation de la soirée de la Saint Sylvestre et réflexion sur les animations 2010. Toutes les personnes qui veulent participer sont les bienvenues. Un grand merci aux bénévoles pour leur participation à la soirée friture qui a rassemblé 150 personnes.

## Trier c'est préserver l'environnement et c'est économiser !

En triant, vous ne faites pas seulement du bien à la planète : vous préservez votre environnement immédiat et votre santé.

Concernant le plastique, les bouteilles d'huile sont maintenant recyclables (contrairement à ce qui est indiqué dans le guide). Vous pouvez les mettre dans le container à plastique à condition de bien les vider.

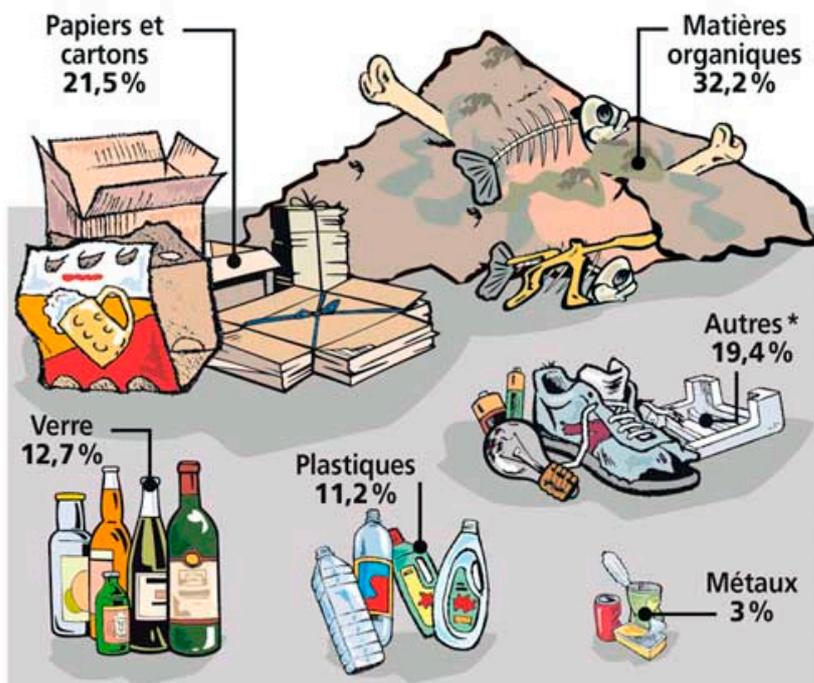
La composition de nos poubelles a connu peu de bouleversement depuis 1993 à l'exception des textiles sanitaires.

On y trouve :

- Les matières organiques (32,2%),
- Les papiers-cartons (21,5%),
- Le verre (12,7%),
- Les plastiques (11,2%),
- Les métaux (3%),
- Autres (19,4%).

On note une légère baisse de la part des emballages (carton, plastique et verre), de 39 à 32%. En parallèle, on note près de 9% de textiles sanitaires (couches, lingettes, mouchoirs papier ...), soit 34 kilos par habitant par an, une augmentation significative depuis 1993.

Le recyclage continue sa progression : sur 37,77 millions de tonnes de déchets ménagers, 33,5% sont orientés vers du recyclage matière ou organique contre 31% en 2005. Les objectifs fixés par le Grenelle prévoient d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.



Déchets des ménages : composition de la poubelle

Le Grenelle prévoit d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.

Nos poubelles (celles de déchets résiduels) contiennent encore jusqu'à 100 kg/habitant/an de déchets potentiellement recyclables : papiers, cartons, plastiques, métaux et surtout verre : c'est en effet encore près de 20 kg/habitant/an de verre qui ne sont pas orientés vers les collectes sélectives.

Suite au Grenelle Environnement, les pouvoirs publics ont fixé l'objectif de réduire les ordures ménagères et assimilées de 7 % sur 5 ans.

Cette politique privilégie la prévention de la production de déchets puis le recyclage et la valorisation organique afin de diminuer les quantités incinérées et stockées.

Quelques chiffres :

- 75 % des emballages ménagers recyclés en 2012.
- - 15 % de déchets enfouis ou incinérés en 2012.
- 35 % de recyclage en 2012 et 45 % en 2015, pour les déchets ménagers et assimilés.

**Trier plus aujourd'hui, c'est dépenser moins demain.**



Tout le programme de votre région sur : [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

